



équiper pour agir



Maison des associations -11 rue de braconne –
23000 GUERET

☎ 05.55.52.06.46 – Mail :formationcgt23@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION SYNDICALE

NOM :PRENOM :

ENTREPRISE:.....

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

N° TELEPHONE:..... EMAIL :

RESPONSABILITES et MANDATS SYNDICAUX:.....

.....

STAGES SYNDICAUX DEJA EFFECTUES :

.....

CANDIDAT POUR LE STAGE :

QUI SE DEROLERA DU au

Toutes demandes de formation doivent êtres validées par ton syndicat

Validation du syndicat	Date et signature
------------------------	-------------------

ATTENTION, voir page suivante

Démarche à suivre pour faire une formation syndicale

1. Remplir la fiche suivante, la faire valider par ton syndicat et la retourner à l'Union Départementale CGT23, 11 rue de braconnes 23000 GUERET
Tél : 05.55.52.06.46 Mail: formationcgt23@orange.fr

Rappel : participation aux frais de repas à la charge du syndicat est de 6€ par jour et par stagiaire (hors stage CSE et CSSCT).

2. Le collectif formation de l'UD se réunis et décide de maintenir ou pas le stage en fonction du nombre d'inscrits.
3. Tu es contacté par l'UD, 5 semaines avant le stage afin d'envoyer ou pas la demande à l'employeur.
4. **Toute demande parvenue à l'UD moins de 6 semaines avant le stage sera refusée.**

Les formations CSE et CSSCT sont réservées aux membres élus et se font à l'aide de **demandes spécifiques**